Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 058-200002400-20260505-2026_22-DE

7, Avenue Marceau – 58000 NEVERS
Tél : 03.86.61.82.50
Courriel : contact@nievrenumerique.fr
Site Internet : www.nievrenumerique.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE
SEANCE DU 05 mai 2026

DELIBERATION N°2026-22 DU COMITE SYNDICAL

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Le comité syndical légalement convoqué le 28/04/2026 s'est réuni en séance publique à Nevers, le 05/05/2026 à 15h00 dans les locaux du conseil départemental, à Nevers.

Étaient présents avec voix délibérative :

Monsieur BAZIN Fabien,
Monsieur COUTURIER Bertrand,
Monsieur FAVARCQ Thierry,
Monsieur GAUTHIER Jean-Luc (Moulins communauté)
Monsieur GUYOT Thierry,
Monsieur HOURCABIE Guy,
Monsieur MARIE Fédéric,
Monsieur MILLIERE Bruno,
Monsieur Philippe REVEL,
Monsieur Jean-Luc SIMON,
Monsieur, Nicolas SMILEVITCH,
Monsieur Thierry SUGIN,
Monsieur Dominique WIATR.

Sont excusés : Mme Florence CIBICK ; Mme Martine Gaudin, Mr Philippe Dauvergne, Mr JeanLuc GAUTHIER (CCACN), Mr Patrice JOLY, Mr Franck MICHOT, Mr David VERRON.

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Mr Bertrand Couturier

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article R.1524 ;
- Les statuts de la SPL BFC numérique et notamment les titres III et IV ;
- le rapport n° 13.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE DE :

- **De désigner** le Président de Nièvre Numérique, à savoir Fabien BAZIN comme représentant du syndicat mixte aux Assemblées générales de la SPL, et comme représentants permanents au sein du Conseil d'administration de la SPL le Président et un délégué du comité syndical, à savoir Fabien BAZIN et Thierry Guyot.

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 058-200002400-20260505-2026_22-DE

ADOPTE :
Nombre de voix pour : 13
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstention :0

DELIBERATION
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT
DU SYNDICAT MIXTE

Le Président du Syndicat mixte

Fabien BAZIN